

Tournoi National au cœur de la Touraine

Samedi 13 et Dimanche 14 Février 2016

Règlement Particulier

1. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs classés dans les séries R4, R5, R6, D7, D8, D9, P1, P2, P3. Les joueurs seront retenus selon l'ordre d'arrivée des inscriptions. Une inscription ne sera validée qu'après réception du paiement.
2. Le nombre de tableaux par joueur est limité à deux disciplines :
 -  Simple ou Mixte le samedi
 -  Doubles le dimanche

En Simple, les joueurs seront inscrits dans la série de leur classement à la date du tirage au sort des tableaux. En Mixte et en Doubles, ils seront inscrits dans la série du meilleur classement des deux joueurs.
3. Les séries seront les suivantes :
 -  R4, R5
 -  R6, D7
 -  D8, D9
 -  P1, P2 et P3

Les organisateurs en accord avec le Juge-arbitre principal, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, voire le mode d'élimination, si besoin est, de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi. Dans la mesure du possible, pour les phases préliminaires, nous privilégierons les poules de 3 dans tous les tableaux avec un seul qualifié puis élimination direct. Les tableaux seront limités à 24 places.
4. Le tournoi se déroulera de 8h à 21h le samedi et de 8h à 18h le dimanche (remise des récompenses incluses).
5. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD ou leur Fédération Nationale notamment pour tout ce qui concerne la licence et le contrôle médical. L'âge minimal d'un joueur pouvant participer à ce tournoi adulte doit être en adéquation avec le règlement FFBaD, soit 13 ans en 2015 et ce joueur devra être en possession lors de l'inscription des autorisations requises.
6. Le Juge-Arbitre Principal sera **Gildas Percier** assisté de **Denis Mézières** et de **Corentin Grellier**. Le tournoi se déroulera selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Ces éléments du règlement particulier rappellent ou complètent le RGC. Le numéro d'autorisation est le : 1502421.
7. En cas de forfait le joueur devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au Juge-Arbitre de la compétition les pièces justificatives de son forfait. L'organisateur se réserve le droit de rembourser ou non les frais d'inscriptions lorsque celui a été annoncé après le tirage au sort.
8. La date limite d'inscription est fixée 15 jours (dimanche 31 janvier) avant la date du tournoi (date de réception du règlement et cachet de la poste faisant foi). Le tirage au sort des tableaux sera fait 10 jours (jeudi 4 février) avant.
9. Les droits d'inscriptions sont de 12€ et 18€ pour respectivement 1 ou 2 tableaux. Nous vous remercions de privilégier les inscriptions groupées afin de nous en faciliter la gestion.
10. En cas de forfait d'un participant ou d'une paire, le joueur ou la paire pourra être remplacé par les premiers joueurs / paires inscrits sur la liste d'attente.

11. Les horaires diffusés avant la compétition le sont à titre indicatif.
12. Tout joueur doit être présent dans la salle une heure avant son premier match. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler à la table de marque.
13. Le temps de préparation au match accordé est de 3 minutes à partir de l'appel du match. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-arbitre.
14. Le temps minimum de repos entre les matchs est de 20 minutes.
15. Les matchs seront auto-arbitrés, l'organisation tentera au maximum de faire arbitrer les finales.
16. Les volants en plumes seront utilisés dans toutes les séries, à charge égale entre les joueurs, en cas de litige c'est le volant officiel qui sera utilisé. Pour les finales ils seront fournis. Le volant officiel (YONEX-AS 30) sera en vente dans chaque salle à raison de 30 € la boîte.
17. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
18. Tout volant touchant une partie de la structure du gymnase ou un élément suspendu sera compté "let" une fois au service et "faute" en cours de jeu.
19. Tout joueur devra se faire pointer dès son arrivée dans la salle où se déroule ses matchs.
20. Seuls auront accès au plateau de jeu : les joueurs disputant un match, leurs entraîneurs ou coaches, les organisateurs, les arbitres, les juges de lignes, les juges-arbitres, et le staff médical sur autorisation du JA.
21. Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.
22. Droit à l'image : Chaque joueur, coach, entraîneur autorisent expressément les organisateurs du Tournoi National au Cœur de la Touraine, ainsi que leurs partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Tournoi National au Cœur de la Touraine, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.
23. Les inscriptions, obligatoirement accompagnées du paiement par chèque à l'ordre du CEST Badminton, seront faites sur le formulaire d'inscription joint, et seront envoyées à :
Jonathan MALINGE
14 Avenue Jean Portalis
37200 TOURS
24. Tout(e) concurrent(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.